

Réunion du 3 novembre 1994

(20 heures 15)

Convocations adressées le 26/10/1994)

Étaient présents: Mrs Tomellin, Champain, Fichereau, Normand, Férault,  
Loupil, Borel, Fonten, Mrs Dubéron, Mr Belliot, Mr Langris.

Absent excusés: Mme Riaux, Mr Garnier, Mr Chal  
Absent non excusé: Mr Carlin

1/ Vote du Budget Supplémentaire 1994 (Commune).

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme  
de 72.106,00 francs et à la somme de 82.406,00 en dépenses  
et recettes d'investissement.

2/ Indemnisation suite au sinistre de mai 94 à la station de pompes

Mr le Maire informe les membres qu'il a reçu de la C<sup>u</sup> d'assurance  
un chèque de 17.613,39 pour le sinistre survenu en mai 1994.  
Les Conseillers acceptent le remboursement.

3/ Modification des statuts du Parc Régional Normand Maine

Mr le Maire donne lecture des statuts modifiés du PRNM, ceux-ci  
sont acceptés à l'unanimité.

4/ Participation de la Paroisse aux frais de remplacement de la  
chaudière de l'église.

Mr le Maire informe les membres que la Paroisse désire participer  
à hauteur de 150.000,00 aux frais de remplacement de la  
chaudière de l'église. Cette participation est bien sûr acceptée.

5/ Admission non valeurs

Est admise en non valeurs la somme de 19.547,00 représentant des  
charges dues par l'ex-société MEXA (loyers, kents et taxes foncières...)

6/ Demande de permis de construire en zone non constructible

M. le Maire expose aux membres que M. Yves Qué a déposé une demande de permis de construire (Plan pour bâtisseur de L. de 20m<sup>2</sup>) en zone non constructible et qu'il consulte avec le Conseil Municipal de proximité.

A l'appui, les membres du Conseil Municipal, considérant que M. Yves Qué, a eu l'initiative de déposer une demande de permis de construire, donnent un avis favorable à cette proposition.  
(Parcelle cadastrale section X n° 79).

7/ DGE 1995

Les membres du Conseil Municipal (comme cela avait été prévu au début d'année) décident d'inscrire en DGE 1995, les travaux suivants:

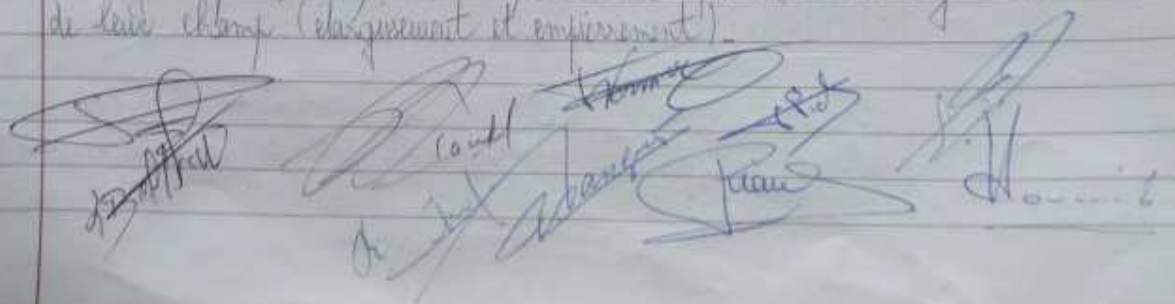
- Renforcement des bornes n° 22
- Renforcement chemin rural de la Toullière
- Construction chemin rural de la Ferrière pour un montant HT de 246 000,00 et polluant dans le budget de la DGE.

8/ Musee de l'Outel et des Moteurs

M. Christian Fournet, chargé par le Conseil Municipal d'élaborer ce projet de musée en créant une association a donné connaissance à l'Assemblée de sa proposition de calendrier pour mettre en place cette association, ainsi qu'un projet de statuts.

9/ Divers

Les membres du Conseil Municipal demandent à chaque exploitant agricole de faire un effort pour laisser la chausée propre ou la herse propre après le passage des engins agricoles. Il paraît donc souhaitable que eux-ci bannissent les entrées de leur champ (clayonnage et empierrement).

  
The bottom of the page contains several handwritten signatures in blue ink, likely representing the council members mentioned in the text. The signatures are somewhat stylized and difficult to read, but they appear to be arranged in a row.